

• **Les usagers débattent sur la place des déplacements doux, comme le vélo**

samedi 14.06.2008, 04:59 - La Voix du Nord

| BAILLEUL |

Mardi, les mordus de la petite reine se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie. Ils ont rencontré Pascale Pavy, du conseil de développement du pays, et le président de l'Association droit au vélo (ADAV).

Pascale Pavy, vice-présidente du conseil de développement du pays a présenté devant un auditoire passionné le but de la réunion de ce jour : « Le conseil de développement, c'est un peu la partie société civile du pays coeur de Flandre. Il est élu par ses pairs pour trois ans. Il comprend des représentants d'associations, d'élus, d'organismes consulaires comme la CCI par exemple, des citoyens intéressés tels les agriculteurs, des personnes de différentes activités socio-professionnelles. Ils se réunissent en groupe de travail sur des sujets qu'ils choisissent ensemble : l'eau, la culture, l'environnement, les déplacements. » Le conseil de développement fait des propositions de préconisation aux élus qui décident, ou pas, de reprendre ou de s'inspirer de celles-ci. Ce conseil est né de plusieurs constats : le réchauffement climatique, les demandes de parking de route, les habitudes des citoyens qui prennent leur voiture pour un déplacement d'un kilomètre et les dangers de la circulation à pied ou en cycle. « Peut-être que de simples aménagements pourraient redonner envie de reprendre le vélo, non seulement durant les vacances, mais aussi toute l'année pour des petits déplacements, ce qui éviterait l'engorgement des routes et des parkings », a expliqué Pascale Pavy.

Pour ce faire, il faudrait une bonne signalisation pour aller de commune en commune ou de quartier en quartier en évitant les routes fréquentées et en sécurisant les ronds-points, les carrefours... Le but de la réunion était donc d'échanger avec l'ADAV, et éventuellement, de monter un groupe de travail.

L'ADAV reconnue

Michel Anceau, président de l'ADAV de Lille, a présenté son association : « Nous sommes une association d'usagers créée en 1982.

Pendant longtemps, on a prêché dans le désert. Depuis le milieu des années 90, nous avons commencé à être reconnus par les collectivités de l'agglomération lilloise puis progressivement par le département du Nord. Petit à petit, on s'essaie dans les villes où nous avons des correspondants locaux tels Arras, Béthune Valenciennes, Hazebrouck prochainement. » Michel Anceau a souligné que l'association rencontre des réticences, notamment dans l'implantation de parkings à vélos ou dans le respect de ceux-ci lorsqu'ils existent. « On tente actuellement d'obtenir dans les gares des parkings deux roues sécurisés, a-t-il ajouté.

Il est préconisé de prendre deux vélos, l'un qu'on laisse au parking de la gare de départ, l'autre qu'on reprend à la gare d'arrivée, sachant que tous les usagers de la bicyclette ne peuvent la faire transporter dans les TER. Le non respect des pistes cyclables est aussi un problème récurrent.

» La parole a ensuite été donnée à l'auditoire pour des questions réponses. •